

Dans le cadre d'un partenariat entre :

La Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement, UQÀM  
DIALOG. Le Réseau québécois d'échange sur les questions autochtones, INRS-UCS  
L'Observatoire des Amériques, UQAM  
GIRA. Groupe interdisciplinaire de recherche sur les Amériques, INRS-UCS  
et Le Groupe de travail Non à Pascua Lama-Montréal

## Séminaire

# Globalisation et peuples autochtones : un regard en provenance de l'Amérique latine

**Mercredi 24 octobre 2007, 18h à 21h**

Institut national de la recherche scientifique – INRS, local 2109  
385, rue Sherbrooke Est (coin St-Denis) Montréal

### Conférencier : José Aylwin

Co-directeur, Observatoire des droits des peuples autochtones, Chili  
Chercheur invité à DIALOG, automne 2007

### Commentateur : Roméo Saganash

Directeur des relations avec le Québec et des relations internationales  
Grand Conseil des Cris du Québec

La situation actuelle de globalisation économique, caractérisée, entre autres, par la perte de souveraineté des États et des peuples, a un fort impact sur les droits humains. Les peuples autochtones se trouvent parmi les principales victimes à cause des pressions exercées par les transnationales sur les territoires ancestraux et leurs ressources naturelles. Les violations des droits humains ont généré des campagnes de protestation et de résistance pour dénoncer cette situation. En même temps, les lois antiterroristes actuelles sont appliquées drastiquement contre ces communautés, criminalisant ces protestations. Le cas de la communauté Mapuche au Chili illustre bien ces enjeux.

Cependant, un autre type de globalisation émerge, une globalisation pour les droits humains. Après deux décennies de travaux aux Nations Unies, une Déclaration Universelle sur les Droits Autochtones a été approuvée récemment. Elle reconnaît, entre autres, le droit à l'autodétermination, à l'autonomie, au consentement libre et informé avant l'approbation de projets de développement qui concernent les territoires autochtones. Dans le contexte des Amériques, la Commission et la Court Interaméricaines de Droits Humains reconnaissent non seulement les droits individuels, mais aussi les droits à caractère collectif dont la propriété communautaire des terres et la participation politique. La conférence mettra en évidence les principaux éléments clés de cette situation et les réflexions qui émergent face à ce nouvel état de droit, plus spécifiquement, à la lumière du contexte latino-américain et chilien.



La conférence sera prononcée en espagnol avec traduction simultanée en français  
Entrée libre

Informations : Isabel Orellana 514.987.3000, poste 1747 (orellana.isabel@uqam.ca)  
Geneviève Polèse : 514.499.8293 (genevieve.polese@ucs.inrs.ca)